



## **EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 497 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la direction du CSSS du Haut-Richelieu-Rouville a pris la décision de supprimer environ 80 postes de professionnelles en soins directement liés aux services à la population, dont des postes d'infirmières et d'infirmières auxiliaires;

**CONSIDÉRANT QUE** ces coupes constituent une perte d'expertise et d'expérience dramatique pour la région;

**CONSIDÉRANT QUE** ces coupes occasionneront la fermeture de 27 lits de l'unité de pédiatrie, de 10 lits de l'unité de médecine et de 2 lits des soins intensifs;

**CONSIDÉRANT QUE** ces coupes affecteront directement les services à la population, la qualité et la sécurité des soins dispensés;

**CONSIDÉRANT QUE** la volonté exprimée par le ministre de la Santé et des Services sociaux est à l'effet que les compressions imposées par son gouvernement au réseau de la santé soient effectuées dans l'administration et les cadres et non dans le personnel soignant;

**CONSIDÉRANT QUE** la situation financière du CSSS du Haut-Richelieu-Rouville est due principalement à de la mauvaise gestion;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, réclamons du gouvernement et du ministre de la Santé et des Services sociaux qu'ils exigent que la direction du CSSS Haut-Richelieu-Rouville revoie le plan de compressions et annule les coupes des 80 postes d'infirmières et d'infirmières auxiliaires pour que les citoyens de la région puissent continuer à recevoir des soins sécuritaires et de qualité.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
\_\_\_\_\_  
**Dave Turcotte, député de Saint-Jean**

  
\_\_\_\_\_  
**Date de signature de l'extrait**